

PROTOCOLE SANITAIRE ATELIERS

En raison du contexte sanitaire, merci de bien vouloir respecter ces règles supplémentaires.

Préalable :

Les participant.es jouent un rôle essentiel. Ils s'engagent à ne pas venir aux ateliers en cas de fièvre (38° ou plus) ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la COVID-19.

Afin d'éviter la propagation du virus, merci de prévenir l'association dans les 48h en cas de symptômes du virus ou si vous êtes déclaré cas contact par l'assurance maladie.

Gestes barrières :

- Les participante.s doivent se laver les mains à l'entrée et à la sortie des bâtiments, avec du gel hydro alcoolique ou de l'eau et du savon mis à leur disposition.
- **le port du masque est obligatoire** aux participants de + de 11 ans, sauf si la distanciation physique d'1,5m est possible.
- Le port du masque est obligatoire lors des déplacements.

Entrée & sortie :

- Les participant.es et leurs éventuels accompagnateurs sont priés de rester à l'extérieur des bâtiments. L'intervenant.e viendra chercher les participant.es à l'heure de l'atelier.
Merci d'être ponctuel.
- L'accès aux vestiaires collectif est interdit, merci de venir en tenue.
- A la fin de l'atelier, l'intervenant.e accompagnera les participant.es à l'extérieur.

Activités sportives :

- Une distance de 3 m est demandée entre chaque participant.e
- Il est recommandé de venir avec son tapis.

Désinfection :

- Le matériel commun sera désinfecté après chaque utilisation
- Le ménage se fait au virucide et à l'eau de toutes les surfaces planes et des sols.